



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mardi 17 avril 2018 — N° 327

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 13 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Charles Warren, fondateur du Journal Le Charlevoisien inc.

---

M. Leclair (Beauharnois) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Dominic Larocque, médaillé d'argent aux Jeux paralympiques de PyeongChang en hockey sur luge.

---

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de l'hémophilie.

---

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de féliciter les organisateurs du Karaté Don, levée de fonds pour le programme J'ai faim à tous les jours de Posa – Source des monts.

---

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Claudette C. Pelletier et à M. Georges Delisle pour leur engagement bénévole et communautaire.

**17 avril 2018**

---

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'École nationale de l'humour.

\_\_\_\_\_

Mme David (Outremont) fait une déclaration afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire du Centre de bénévolat Côte-des-Neiges.

\_\_\_\_\_

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Route des gerbes d'Angelica.

\_\_\_\_\_

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de souligner le 45<sup>e</sup> anniversaire du Club de l'âge d'or Assomption de Maniwaki.

\_\_\_\_\_

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de féliciter Mme Maude Charron, haltérophile, médaillée d'or aux Jeux du Commonwealth.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Béatrice Thibault Maltais, ex-mairesse de Sault-au-Mouton et première femme préfète d'une municipalité régionale de comté.

\_\_\_\_\_

À 13 h 53, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 14 h 02.

17 avril 2018

---

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Jean-Guy Trépanier, ancien député de Saint-Maurice.

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 17 avril 2018, que lui a adressée Mme Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance–Viger et présidente du caucus du gouvernement, l'informant que M. Yves St-Denis, député d'Argenteuil, n'est plus membre du caucus du gouvernement.

(Dépôt n° 4252-20180417)

#### Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel 2017 de la Caisse de dépôt et placement du Québec, accompagné des renseignements additionnels.

(Dépôt n° 4253-20180417)

\_\_\_\_\_

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'Avenant à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté d'Akwesasne, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2018 (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 4254-20180417)

\_\_\_\_\_

M. le président dépose :

Le plan stratégique 2018-2022 du Commissaire au lobbyisme du Québec;

(Dépôt n° 4255-20180417)

17 avril 2018

---

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 18 avril 2018, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 4256-20180417)

### Dépôts de rapports de commissions

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 12 avril 2018, a procédé à l'étude du projet de Règlement sur l'enseignement à la maison.

(Dépôt n° 4257-20180417)

\_\_\_\_\_

M. Reid (Orford), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 10, 11 et 12 avril 2018, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 173, Loi visant principalement à instaurer un revenu de base pour des personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi.

(Dépôt n° 4258-20180417)

\_\_\_\_\_

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 10 avril 2018, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 171, Loi édictant la Loi concernant la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange canadien et visant la conformité des mesures relatives aux contrats des organismes publics avec cet accord, l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario et l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et ses États membres;

(Dépôt n° 4259-20180417)

17 avril 2018

---

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 11, 12 et 13 avril 2018, a poursuivi le débat sur le discours du budget, conformément à l'article 275 du Règlement.

(Dépôt n° 4260-20180417)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, conjointement avec M. LeBel (Rimouski), M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et M. Sklavounos (Laurier-Dorion), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de l'action bénévole, qui se déroule cette année du 15 au 21 avril;

QU'elle félicite l'ensemble des lauréats de la 21<sup>e</sup> édition des prix Hommage bénévolat-Québec, qui reconnaissent l'apport exceptionnel de bénévoles et d'organismes de toutes les régions du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Mme Hivon (Joliette), conjointement avec M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Nadeau-Dubois (Gouin) et M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant le droit des parlementaires de travailler dans leur langue durant le processus législatif; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

17 avril 2018

---

Mme Roy (Montarville), conjointement avec M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant les demandeurs d'asile; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) présente une motion concernant l'application des lois provinciales pour tout projet incluant les projets de pipelines interprovinciaux; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Conformément à l'article 129 du Règlement, Mme Ménard, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE le député de Saint-François soit nommé membre permanent de la Commission de l'économie et du travail;

QUE le député d'Abitibi-Est soit nommé membre permanent de la Commission de l'aménagement du territoire;

QUE la députée de Vaudreuil soit nommée membre permanente de la Commission de la santé et des services sociaux;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre et de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 170, Loi modernisant le régime juridique applicable aux permis d'alcool et modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques;

17 avril 2018

---

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 152, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine du travail afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 141, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 18 avril 2018, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale se dise notamment favorable :

À la gestion de l'offre;

Aux centres de la petite enfance;

Aux fonds de travailleurs;

Aux congés parentaux actuels;

Au maintien d'Hydro-Québec et de la Société des alcools du Québec comme sociétés d'État;

17 avril 2018

---

Au caractère public du réseau de la santé;

Au Fonds vert;

QU'elle se prononce en faveur d'un État québécois au service du bien commun;

QU'elle rappelle qu'un panier de services publics généreux réduit les inégalités, offre une meilleure égalité des chances, accélère la croissance économique et sont généralement moins chers que les services offerts par le secteur privé.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Affaires prioritaires

#### *Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 11 avril 2018, sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Caire (La Peltrie), Mme Jean (Chicoutimi), M. Bourcier (Saint-Jérôme), M. Villeneuve (Berthier), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Paradis (Lévis), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Roberge (Chambly), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Gaudreault (Jonquière), M. Lemay (Masson), Mme Lamarre (Taillon) et Mme Hivon (Joliette), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 276 du Règlement, M. Bonnardel (Granby) fait quelques commentaires au nom du deuxième groupe d'opposition.

**17 avril 2018**

---

Le débat terminé, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, déclare les motions pour formuler un grief recevables, à l'exception de la motion présentée par M. Caire (La Peltrie) pour laquelle elle rend la décision suivante.

#### DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

La motion pour formuler un grief présentée par M. Caire (La Peltrie) dans le cadre du discours du budget est irrecevable puisqu'elle contient des propos non parlementaires.

Puis, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, entreprend la mise aux voix des motions pour formuler un grief présentées au cours du débat.

Est d'abord mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Marceau (Rousseau). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget électoraliste et complètement irresponsable.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 441 en annexe)

Pour : **44** Contre : **58** Abstention : **0**

**17 avril 2018**

---

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Bonnardel (Granby). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour sa politique budgétaire électoraliste visant à gonfler artificiellement les dépenses provenant de l'alourdissement du fardeau fiscal des familles québécoises depuis son entrée en fonction en 2014.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **442** en annexe)

Pour : **44** Contre : **58** Abstention : **0**

---

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Ouellet (René-Lévesque). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui consolide le monopole d'Air Canada, qui favorise les coûts élevés des billets d'avion en région et qui pénalise les citoyens qui veulent se déplacer sur tout le territoire à prix raisonnable.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **443** en annexe)

Pour : **44** Contre : **58** Abstentions : **0**

---

17 avril 2018

---

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Jean (Chicoutimi). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget électoraliste financé en utilisant l'écriture comptable de la réserve de stabilisation pour éviter d'avoir à inscrire un déficit.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 444 en annexe)

Pour : **44** Contre : **58** Abstention : **0**

---

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Bourcier (Saint-Jérôme). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui ne présente aucune mesure d'amélioration des infrastructures de recharge électrique rapide.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 445 en annexe)

Pour : **44** Contre : **58** Abstention : **0**

---

**17 avril 2018**

---

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Villeneuve (Berthier). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui ignore la relève agricole du Québec.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **446** en annexe)

Pour : **44** Contre : **58** Abstention : **0**

---

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral pour son budget 2018-2019 qui fait perdurer l'iniquité fiscale entre les entreprises québécoises et les plateformes numériques basées à l'étranger, quant à la perception de la taxe de vente du Québec.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **447** en annexe)

Pour : **44** Contre : **58** Abstention : **0**

---

**17 avril 2018**

---

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Léger (Pointe-aux-Trembles). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui mènera à un retour à l'austérité après les élections générales.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **448** en annexe)

Pour : **44** Contre : **58** Abstention : **0**

---

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Paradis (Lévis). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour les sous-investissements en santé qui se sont traduits par des coupures de services directs pour des personnes vulnérables, pour l'état inquiétant du parc immobilier des hôpitaux, des CHSLD et des centres jeunesse et pour verser aux médecins spécialistes des augmentations salariales non justifiées alors qu'il y a des besoins plus importants qui ne sont pas comblés.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **449** en annexe)

Pour : **44** Contre : **58** Abstention : **0**

---

**17 avril 2018**

---

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Nadeau-Dubois (Gouin). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral pour son budget 2018-2019 qui, à la suite des baisses d'impôts octroyées depuis le début de la présente législature, prive les finances publiques de plus de trois-milliards-cinq-cent-millions de dollars par année.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **450** en annexe)

Pour : **26** Contre : **76** Abstention : **0**

---

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Roberge (Chambly). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour les sous-investissements en éducation qui se sont traduits par des coupures de services directs aux élèves et pour l'état inquiétant de décrépitude des écoles du Québec.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **451** en annexe)

Pour : **44** Contre : **58** Abstention : **0**

---

**17 avril 2018**

---

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Turcotte (Saint-Jean). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui oublie les personnes vivant avec des besoins particuliers.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **452** en annexe)

Pour : **44** Contre : **58** Abstention : **0**

---

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Gaudreault (Jonquière). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui ne compense pas les coupures effectuées depuis 2014 au niveau de l'environnement.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **453** en annexe)

Pour : **44** Contre : **58** Abstention : **0**

---

**17 avril 2018**

---

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Lemay (Masson). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son inaction dans le dossier de l'agrandissement du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur qui demeure bloqué au stade planification du PQI depuis 2014.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **454** en annexe)

Pour : **44** Contre : **58** Abstention : **0**

---

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Lamarre (Taillon). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui néglige les plus vulnérables et nuit à l'égalité des chances.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **455** en annexe)

Pour : **44** Contre : **58** Abstention : **0**

---

17 avril 2018

---

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Hivon (Joliette). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui favorise les garderies privées commerciales à but lucratif au détriment des centres de la petite enfance.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 456 en annexe)

Pour : **26** Contre : **76** Abstention : **0**

---

Est enfin mise aux voix la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 457 en annexe)

Pour : **58** Contre : **44** Abstention : **0**

## **Projets de loi du gouvernement**

### *Adoption*

M. Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, propose que le projet de loi n° 165, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions, soit adopté.

17 avril 2018

---

Un débat s'ensuit.

Au cours du débat, M. Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, propose que le projet de loi n° 165 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude de deux amendements qu'il indique.

La motion est adoptée.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière.

La motion est adoptée.

---

#### *Commission plénière*

Les amendements de M. Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, au projet de loi n° 165 sont étudiés et adoptés en commission plénière.

---

Le projet de loi n° 165, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion proposant l'adoption du projet de loi n° 165.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 165 est adopté.

---

À 17 h 29, à la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

17 avril 2018

---

### Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Therrien (Sanguinet) à M. Leitão, ministre des Finances, portant sur le sujet suivant : « Les coûts du Réseau express métropolitain ». M. Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, remplace le ministre pour ce débat.

---

M. Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, propose l'ajournement des travaux au mercredi 18 avril 2018, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 18 h 13, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 18 avril 2018, à 9 h 40.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

17 avril 2018

---

**ANNEXE**

**Votes par appel nominal**

Sur la motion pour formuler un grief de M. Marceau (Rousseau) :

**(Vote n° 441)**

**POUR - 44**

Bergeron (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Khadir (IND)	Martel (CAQ)	(Bonaventure)
Bourcier (PQ)	Kotto (PQ)	Massé (IND)	Roy (CAQ)
Caire (CAQ)	Lamarre (PQ)	Nadeau-Dubois (IND)	(Montarville)
Charette (CAQ)	LeBel (PQ)	Ouellet (PQ)	Schneeberger (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	(René-Lévesque)	Soucy (CAQ)
Fournier (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Pagé (PQ)	Spénard (CAQ)
(Marie-Victorin)	Legault (CAQ)	Paradis (CAQ)	Surprenant (IND)
Gaudreault (PQ)	Léger (PQ)	(Lévis)	Therrien (PQ)
(Jonquière)	Lelièvre (IND)	Picard (CAQ)	Traversy (PQ)
Guilbault (CAQ)	Lemay (CAQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
Hivon (PQ)	Lisée (PQ)	Roberge (CAQ)	
Jean (PQ)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)	

**CONTRE - 58**

Anglade (PLQ)	Couillard (PLQ)	Leitão (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Arcand (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Lessard (PLQ)	Simard (PLQ)
Auger (PLQ)	David (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	Drolet (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Sherbrooke)	Montpetit (PLQ)	Thériault (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Moreau (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Boucher (PLQ)	(Pontiac)	Nichols (PLQ)	Vallée (PLQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Vien (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Plante (PLQ)	Weil (PLQ)
Busque (PLQ)	Habel (PLQ)	Poëti (PLQ)	
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Polo (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Proulx (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Reid (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)	

17 avril 2018

---

Sur la motion pour formuler un grief de M. Bonnardel (Granby) :

**(Vote n° 442)**

*(Identique au vote n° 441)*

Sur la motion pour formuler un grief de M. Ouellet (René-Lévesque) :

**(Vote n° 443)**

*(Identique au vote n° 441)*

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Jean (Chicoutimi) :

**(Vote n° 444)**

*(Identique au vote n° 441)*

Sur la motion pour formuler un grief de M. Bourcier (Saint-Jérôme) :

**(Vote n° 445)**

*(Identique au vote n° 441)*

Sur la motion pour formuler un grief de M. Villeneuve (Berthier) :

**(Vote n° 446)**

*(Identique au vote n° 441)*

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) :

**(Vote n° 447)**

*(Identique au vote n° 441)*

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) :

4477

**17 avril 2018**

---

**(Vote n° 448)**

*(Identique au vote n° 441)*

Sur la motion pour formuler un grief de M. Paradis (Lévis) :

**(Vote n° 449)**

*(Identique au vote n° 441)*

17 avril 2018

---

Sur la motion pour formuler un grief de M. Nadeau-Dubois (Gouin) :

(Vote n° 450)

**POUR - 26**

Bergeron (PQ)	Kotto (PQ)	Massé (IND)	Therrien (PQ)
Bourcier (PQ)	Lamarre (PQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Traversy (PQ)
Fournier (PQ) (Marie-Victorin)	LeBel (PQ)	Ouellet (PQ) (René-Lévesque)	Villeneuve (PQ)
Gaudreault (PQ) (Jonquière)	Leclair (PQ)	Pagé (PQ)	
Hivon (PQ)	Léger (PQ)	Poirier (PQ)	
Jean (PQ)	Lelièvre (IND)	Rochon (PQ)	
Khadir (IND)	Lisée (PQ)	Roy (PQ) (Bonaventure)	
	Maltais (PQ)		
	Marceau (PQ)		

**CONTRE - 76**

Anglade (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Auger (PLQ)	David (PLQ)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ) (Montarville)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Martel (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Bernier (PLQ)	Drolet (PLQ)	Matte (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ) (Pontiac)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ) (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Birnbaum (PLQ)	Fortin (PLQ) (Sherbrooke)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ) (Dubuc)
Blanchette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Merlini (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boucher (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Moreau (PLQ)	Surprenant (IND)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)
Busque (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Paradis (CAQ) (Lévis)	Tremblay (PLQ)
Caire (CAQ)	Huot (PLQ)	Picard (CAQ)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Polo (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Proulx (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)	
Coiteux (PLQ)		Roberge (CAQ)	
Couillard (PLQ)			

**17 avril 2018**

---

Sur la motion pour formuler un grief de M. Roberge (Chambly) :

**(Vote n° 451)**

*(Identique au vote n° 441)*

Sur la motion pour formuler un grief de M. Turcotte (Saint-Jean) :

**(Vote n° 452)**

*(Identique au vote n° 441)*

Sur la motion pour formuler un grief de M. Gaudreault (Jonquière) :

**(Vote n° 453)**

*(Identique au vote n° 441)*

Sur la motion pour formuler un grief de M. Lemay (Masson) :

**(Vote n° 454)**

*(Identique au vote n° 441)*

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Lamarre (Taillon) :

**(Vote n° 455)**

*(Identique au vote n° 441)*

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Hivon (Joliette) :

**(Vote n° 456)**

*(Identique au vote n° 450)*

17 avril 2018

---

Sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances :

(Vote n° 457)

**POUR - 58**

Anglade (PLQ)	Couillard (PLQ)	Leitão (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Arcand (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Lessard (PLQ)	Simard (PLQ)
Auger (PLQ)	David (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	Drolet (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Sherbrooke)	Montpetit (PLQ)	Thériault (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Moreau (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Boucher (PLQ)	(Pontiac)	Nichols (PLQ)	Vallée (PLQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Vien (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Plante (PLQ)	Weil (PLQ)
Busque (PLQ)	Habel (PLQ)	Poëti (PLQ)	
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Polo (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Proulx (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Reid (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)	

**CONTRE - 44**

Bergeron (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Khadir (IND)	Martel (CAQ)	(Bonaventure)
Bourcier (PQ)	Kotto (PQ)	Massé (IND)	Roy (CAQ)
Caire (CAQ)	Lamarre (PQ)	Nadeau-Dubois (IND)	(Montarville)
Charette (CAQ)	LeBel (PQ)	Ouellet (PQ)	Schneeberger (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	(René-Lévesque)	Soucy (CAQ)
Fournier (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Pagé (PQ)	Spénard (CAQ)
(Marie-Victorin)	Legault (CAQ)	Paradis (CAQ)	Surprenant (IND)
Gaudreault (PQ)	Léger (PQ)	(Lévis)	Therrien (PQ)
(Jonquière)	Lelièvre (IND)	Picard (CAQ)	Traversy (PQ)
Guilbault (CAQ)	Lemay (CAQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
Hivon (PQ)	Lisée (PQ)	Roberge (CAQ)	
Jean (PQ)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)	